

L'Europe du Centre-Est face au défi de l'élargissement de l'UE

Jacques Rupnik

► **To cite this version:**

Jacques Rupnik. L'Europe du Centre-Est face au défi de l'élargissement de l'UE. Etudes du CERI, 2000, pp.14-15. hal-01015763

HAL Id: hal-01015763

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01015763>

Submitted on 27 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Europe du Centre-Est face au défi de l'élargissement de l'UE

par Jacques Rupnik

Après plus d'une décennie de transition dans les pays d'Europe centrale et orientale, les progrès ou les échecs sont mesurés à l'aune du rapprochement avec l'Union européenne : pour certains (principalement les pays d'Europe centrale) il s'agit d'abord du processus d'élargissement de l'UE, pour d'autres, en Europe du Sud-Est après dix ans de guerre dans l'ex-Yougoslavie, c'est la mise en œuvre du Pacte de stabilité pour les Balkans qui est à l'ordre du jour dans les rapports avec l'UE.

La Commission européenne a publié début novembre 2000 son rapport annuel d'évaluation de la préparation des pays candidats. Il s'agit d'un examen de la situation, pays par pays, par rapport aux trois critères définis au sommet de Copenhague en juin 1993 : la conditionnalité politique qui concerne la « stabilité des institutions garantes de la démocratie » ; les conditions économiques concernant la mise en place de l'économie de marché et la capacité à absorber les « pressions de la compétition » ; enfin la reprise des 80 000 pages de « l'acquis communautaire » et surtout les moyens administratifs et judiciaires de le faire appliquer. Les négociations avec certains des pays ayant un accord d'association avec l'UE (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Estonie) ont commencé au printemps 1998 ; pour un second groupe de pays de la région (Slovaquie, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Bulgarie) elles ont débuté en 2000. L'évaluation de la Commission présentée à l'automne 2000 reflète encore le décalage entre ces deux groupes.

La **Hongrie** est sans doute l'élève modèle de la classe centre-européenne et le rapport recommande de ne pas s'écarter de la « voie présente de réforme » qui doit permettre une entrée « à brève échéance » dans l'Union européenne. Les points faibles sont l'environnement, la réforme de l'agriculture et la stabilité des prix. Des problèmes sociaux sont aussi relevés dans le rapport tels que celui de la minorité rom et le surpeuplement des prisons. La **Slovénie** est le pays de la région au PNB par habitant le plus élevé (71 % de la moyenne au sein de l'UE). Elle ne pose pas de problème politique (les élections de l'automne 2000 ont vu la victoire des libéraux de centre-gauche) et est encouragée à poursuivre les réformes destinées à « augmenter la compétitivité ». La seule difficulté sérieuse soulevée par le rapport est celle de la privatisation considérée comme trop lente par l'UE. L'**Estonie** est le pays balte le plus avancé dans la préparation à l'UE. Le problème politique majeur concernait moins les institutions que le statut de la minorité russe et son accès à la citoyenneté. Les modifications de la législation et une « détente » politique interne favorisent une amélioration de la situation. Au plan économique l'Estonie, sans doute le pays le plus « libéral » de l'espace ex-communiste, doit pouvoir à brève échéance affronter la concurrence communautaire. Le rapport concernant la **République tchèque** est beaucoup moins critique que celui de l'année dernière et note « l'accélération significative » dans la préparation. Cela concerne principalement l'adoption rapide (une « tornade législative » selon le vice-Premier ministre tchèque M. Rychetsky) d'une législation conforme aux normes européennes. Restent à poursuivre les réformes de structures négligées par le précédent gouvernement. Parmi les problèmes signalés, celui de la corruption et le sort de la minorité rom. La **Pologne**, est comme la République tchèque, satisfaite de l'évaluation de l'UE : « le document est bien meilleur que ne le prévoyaient les mauvaises langues » selon le ministre des Affaires étrangères W. Bartoszewski. Il est surtout meilleur que celui, très critique, publié l'année dernière. Le gros problème reste celui de l'agriculture (qui emploie plus d'un cinquième de la population). La réforme de l'agriculture polonaise comme celle de la PAC sont les préalables d'un élargissement de l'UE à la Pologne, pays de 39 millions d'habitants, qui reste stratégiquement le pays le plus important d'Europe centrale. Le second problème concerne la maîtrise par la Pologne de sa frontière orientale. En effet, chaque année dix millions de personnes environ traversent la frontière qui sépare la Pologne de l'Ukraine et de la Biélorussie. L'économie polonaise (et celle des voisins de l'Est) en profite et l'ouverture de la frontière est présentée à Varsovie comme un moyen de soutenir l'indépendance de l'Ukraine. L'UE demande le renforcement du régime de visas et du contrôle des flux commerciaux. La **Slovaquie** est, depuis la chute du régime national-populiste de Vladimir Meciar (principal artisan de la séparation tchéco-

slovaque), en train de combler au plus vite son déficit démocratique qui l'avait exclue de la première vague de l'élargissement de l'OTAN et l'avait rangée dans le second groupe de candidats à l'élargissement. Reste une coalition fragile et qu'envisage de quitter le parti de la minorité hongroise s'il n'obtient pas satisfaction sur certaines de ses revendications. Les réformes structurelles de l'économie, dit le rapport de la Commission, doivent être « pleinement mises en œuvre » et même « élargies ». La **Lettonie** pourrait rejoindre l'UE à « moyen terme » si le rythme des réformes est poursuivi. Le problème politique majeur concernait la question de la minorité russe. Une nouvelle loi sur les langues a été adoptée afin de ne pas discriminer les russophones. Restent les insuffisances de la lutte contre la corruption, mais ceci n'est pas vraiment une spécificité lettonne. La **Lituanie** est gratifiée de « progrès significatifs » dans l'adoption d'une législation européenne, mais pas vraiment dans son application. Parmi les problèmes en cours de résolution celui de la restitution des terres aux anciens propriétaires, l'adoption de codes civil et pénal nouveaux, la fermeture prévue de la centrale nucléaire d'Ignalina. Le système politique de la **Bulgarie** s'est démocratisé, malgré les « barrières bureaucratiques » et une corruption qui « demeure un problème sérieux ». En ce qui concerne l'économie, le gouvernement a réussi à stabiliser la monnaie (à travers le *currency board*), mais ne sera pas capable, « même à moyen terme », de faire face à la pression compétitive liée à l'adhésion à l'UE. La **Roumanie** reste la lanterne rouge et semble en régression par rapport aux autres pays candidats. Elle « ne peut pas être considérée comme une économie de marché » : part importante de l'économie au noir, investissements en chute (malgré la présence d'entreprises françaises), corruption et népotisme généralisé, incapacité même à gérer efficacement les fonds d'aide européens. Le pays s'enfonce dans la crise à la veille des élections présidentielles et législatives qui, selon les sondages, risquent de ramener au pouvoir le parti ex-communiste de l'ancien président Ion Iliescu qui annonce déjà la remise en cause des privatisations réalisées.

Ces rapports, nettement plus favorables que ceux de 1999, reflètent sans doute le besoin de donner des signes d'encouragement à des pays qui, après onze ans dans la salle d'attente de l'UE, commençaient à donner des signes d'irritation politique et révélaient un début de désenchantement par rapport à l'élargissement de l'UE. Un courant de plus en plus critique s'exprime dans la plupart des pays d'Europe centrale avec modération au sein de la coalition au pouvoir en Hongrie, avec plus de force (sur la question des abandons de souveraineté exigés par l'entrée dans l'UE) au sein de Solidarité en Pologne, avec un euroscepticisme affiché par M. Vaclav Klaus, ancien Premier ministre et leader du principal parti de droite à Prague. Cette érosion du soutien à la perspective de l'entrée dans l'UE se traduit aussi dans l'opinion publique : 51 % d'opinions favorables en République tchèque, 55 % en Pologne, 65 % en Hongrie. Cette tendance s'explique, en partie, par le passage du rêve du « retour en Europe » aux réalités prosaïques des négociations sur les 31 chapitres de la négociation menée avec l'UE : une différenciation des intérêts s'exprime dans différentes catégories de la société par rapport au projet européen. Mais il y a aussi le sentiment de rejet par l'Europe occidentale qui retarde sans cesse les échéances.

Cette « confusion des sentiments » à l'Est est d'autant plus préoccupante que s'effrite parallèlement le soutien à l'élargissement dans l'opinion publique des Etats membres. A la question « êtes-vous favorable à l'élargissement ? », 43 % des sondés répondent positivement. Les plus nombreux sont dans les pays scandinaves (plus de 60 %), les plus réticents sont les Français et les Autrichiens (selon le 52^e eurobaromètre publié à Bruxelles en avril 2000). Seulement 28 % des personnes interrogées dans l'Union considèrent l'élargissement comme une priorité. L'effritement est perceptible dans l'opinion allemande dès que la question de la libre circulation de la main d'œuvre des pays candidats est concernée. C'est dans ce contexte de réticences devant l'élargissement de l'UE à l'Est comme à l'Ouest du continent qu'il faut lire le « document de stratégie pour l'élargissement » de la Commission européenne proposant d'accélérer le processus d'adhésion. Comme si l'on avait compris à Bruxelles qu'un échec de l'élargissement aurait non seulement pour conséquence de renforcer les courants nationalistes et anti-européens à l'Est, mais rejaillirait aussi sur la légitimité de l'ensemble du processus d'intégration accélérée entrepris depuis Maastricht.